



Syndicat du Bassin  
versant de la Vouge

**COMPTE RENDU  
REUNION DU BUREAU  
REUNION DU 29 SEPTEMBRE 2025**

Date de la convocation : 18 septembre 2025

Le vingt-neuf septembre deux mil vingt-cinq à 18 heures 30, le bureau du Syndicat du Bassin versant de la Vouge s'est réuni en les locaux du Syndicat, sous la Présidence de Monsieur Jean François COLLARDOT.

Nombre de délégués titulaires : 10

Présents : 10

Exprimés : 10

CC GEVREY CHAMBERTIN & NUITS ST GEORGES				Emargement
Monsieur	Jean-François	COLLARDOT	Président	Présent
Monsieur	Jean Luc	ROBIOT	VP Vouge Amont	Présent
Monsieur	Denis	PENNING	Secrétaire	Présent
CC PLAINE DIJONNAISE				
Monsieur	Alain	LEFEVRE	VP Varaude	Présent
Monsieur	Dominique	JANIN	Membre	Présent
CC RIVES DE SAÔNE				
Monsieur	Patrick	JACQUET	VP Vouge Aval	Présent
Monsieur	Jean Luc	BOILLIN	VP Bièvre	Présent
DIJON METROPOLE				
Monsieur	Jean Patrick	MASSON	VP Cent Fonts	Présent
Monsieur	Jean Michel	VERPILLOT	Membre	Présent
Monsieur	Marien	LOVICHI	Membre	Présent

M. PENNING est secrétaire du syndicat

Assistant : Mme ZITO Florence (Présidente de la CLE de la Vouge), MM MORELLE Guy (Vice-Président de la CCPD), POULLOT Hubert (Vice-Président de la CCGCNS&G), BUSQUIN Louis, PARUSSATTI Léo et BOILLIN Nicolas (SBV).

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du CR du 26 mai 2025

Finances

- Ligne de trésorerie – Délibération 2025-12

PPRE

- Travaux de restauration R1\_2025
- Perspectives de restauration R1\_2026
- PPRE 2026-2030

Travaux de restaurations morphologiques des cours d'eau

- Sur la Vouge :
  - i. Site de Gilly-lès-Cîteaux
  - ii. Site de Bessey-lès-Cîteaux (T1 et T2) – Délibération 2025-13
  - iii. Site d'Aubigny-en-Plaine / Brazey-en-Plaine / Magny-lès-Aubigny

- Point sur les démarches en cours sur :
  - i. La Bièvre entre Marliens, Tart et Echigey
  - ii. La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux
  - iii. La Noire-Potte à Thorey-en-Plaine

#### Zones Humides

- Travaux 2025
- ENS de la Plaine de Cîteaux
- Point sur la M&J de l'inventaire

#### PAPI : Tille, Vouge et Ouche

- Etude ZEC Forêt de Cîteaux à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux et Gerland
- Etude ZEC Bois des vingt-Journaux à Esbarres et Brazey-en-Plaine

#### Etude prospective

- Étude prospective sur le Changement Climatique sur les bassins Tille, Vouge, Ouche et Nappe de Dijon Sud : Plan d'Action Opérationnel 2026-2035

#### Autres informations

- Programmation 2026
- Climatologie, piézométrie et hydrologie
- Actualisation des EVP du bassin de la Vouge et de la Nappe de Dijon Sud – Délibération 2025-14
- Traitement de l'aléa inondation à Gilly-lès-Cîteaux (Moulin Civri et Château de Gilly-lès-Cîteaux)
- Démarche de restauration du Milleraie à Saulon-la-Chapelle
- Démarche de restauration (envasement) du canal de la Cent Fonts
- Autres informations & questions diverses (CLE Vouge et Stagiaires 2025-2026)

\*\*\*\*\*

### **I. Approbation du CR du 26 mai 2025**

Le compte rendu, n'appelant aucune remarque particulière, est adopté à l'unanimité.

### **II. Finances**

Le Président précise que les cofinancements de l'Agence de l'Eau RMC, du Conseil Départemental de Côte d'Or et de la Région Bourgogne-Franche-Comté des travaux sont soldés après la fin des paiements et qu'il est donc nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie pour compenser ce délai. Il rappelle que sur 2025, près de 620 000 € TTC de travaux ont été engagés sur la Vouge entre Gilly-lès-Cîteaux et Bessey-lès-Cîteaux.

\*\*\*\*\*

#### Délibération 2025-12 : Ligne de Trésorerie

Pour les démarches que le SBV a et va engager dans les prochains mois (restaurations morphologiques de niveau R1 et R2 des cours d'eau principalement), dans l'attente de l'obtention des financements de la part de nos partenaires (AERM&C, CRBFC, FEDER, CD21) qui sont perçus en totalité à l'issue des travaux, le Président explique qu'il serait légitime de renouveler la ligne de trésorerie auprès d'un organisme financier, pour un montant maximum de 200 000 €.

Le bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 200 000 € aux meilleures conditions possibles pour une durée maximale de 1 an ;
- AUTORISE le Président de signer tous documents relatifs à cet objet, selon les conditions précitées.

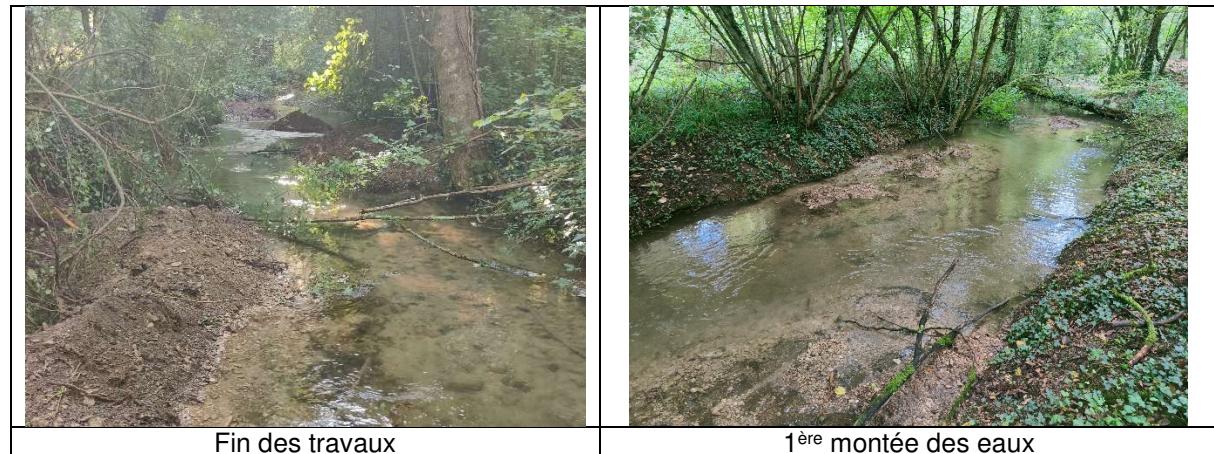
### **III. PPRE – Fiches Actions 2025**

Le Président transmet la parole à M. BUSQUIN. Il présente les avancées des fiches-actions depuis le dernier bureau.

- a. Travaux de restauration R1\_2025

#### **FA20 : Travaux de recharge séimentaire sur le Layer à Izeure et Saulon-la-Chapelle**

Les travaux se sont terminés le 19 septembre. Ils ont été précédés d'une pêche d'inventaire et de sauvegarde, où a été retrouvé des Truites Fario (16), des Chevesnes, des Barbeaux, des Goujons, des Loches Franches et des Vairons.



M BOILLIN rappelle que suite aux soucis avec l'ONF évoqués lors de la sortie sur Bessey-lès-Cîteaux le 29 juillet 2025, l'entreprise CHENOT a traité la ripisylve, dans le budget initialement prévu pour la seule recharge.

#### **FA7 Travaux de diversification sur la Varaude à Tarsul Izeure**

Les travaux se sont terminés le 1<sup>er</sup> septembre et ont consisté à la création d'épis et de sous-berges notamment.



#### **FA23 : Crédit d'ouvrage de type « barrage à Castor » sur la Noire Potte à Bessey-lès-Cîteaux**

Le barrage mimétique Castor, répond aux attentes initiales. M BUSQUIN explique que la zone humide adjacente est réimprégnée et conserve de l'eau plus longtemps, lors de la saison estivale. Il rappelle que le barrage est mobilisable contrairement à un ouvrage fixe. Il dit qu'il est prévu des interventions complémentaires tels que de nouveaux barrages mimétiques et / ou des épis « mange berges ».



Travaux terminés - 26 juin 2025



Montée des eaux - 19 septembre 2025



Écoulement des eaux en direction de la Zone Humide adjacente (propriété du SBV)

**FA24 : Traitement d'une érosion sur la Vouge à Villebichot (La Moingeotte)**

Le traitement de l'érosion devrait se faire dans la deuxième quinzaine d'Octobre.



Site à traiter

Les élus s'interrogent sur la date d'intervention sur site et craignent les montées d'eau qui pourraient empêcher la pérennité de l'intervention.

#### b. Perspectives de restauration R1\_2026

M. BUSQUIN rappelle que par la création d'épis de diversification, le SBV procède indirectement à l'entretien de la ripisylve. Il dit qu'il est envisagé une diversification (épis, sous-berges, recharge, ...) de la Cent Fonts à Saulon-la-Rue et Fénay (FA30) et de la Varaude à Izeure (FA31). Ces deux projets nécessitent, au préalable, l'accord des propriétaires riverains.

#### c. PPRE 2026-2030

M. BUSQUIN explique que le nouveau PPRE ne prévoira pas de campagne annuelle d'entretien comme auparavant, mais qu'il sera désormais inscrit les projets comme :

- Les recharges granulométriques ;
- Les ouvrages mimétiques Castor ;
- L'implantation de blocs rocheux.

M. BOILLIN Nicolas précise qu'en inscrivant ces travaux dans le nouveau PPRE, les démarches administratives seront allégées. En effet, celles-ci nécessitent aujourd'hui un dossier loi sur l'eau pour chaque projet.

#### d. Le Castor Fiber

La présence du Castor est avérée sur un large linéaire du bassin. Un premier « barrage » a été observé sur la Vouge à Villebichot, en amont de l'ancien Moulin.

### **IV. Travaux de restaurations morphologiques des cours d'eau**

Le Président donne la parole à M PARUSSATTI. Avant de lui transmettre, il pense que la période de réalisation des travaux au printemps est plus pertinente qu'en automne. En effet, nous pouvons constater que la végétation reprend rapidement « ses droits » et fait disparaître la « cicatrice » des travaux. L'acceptation sociale est ainsi encore meilleure.

#### a. Sur la Vouge :

##### i. Site de Gilly-lès-Cîteaux

Des photographies sont projetées afin d'illustrer l'avancée des travaux depuis le dernier bureau :



	
13 juin 2025	10 septembre 2025
Le méandre reconnecté	

M PARUSSATTI rappelle que la visite sur site, organisée le 13 juin entre élus du SBV et propriétaires riverains, a fait consensus. Chacun a exprimé sa satisfaction et s'est félicité du rendu des travaux. M PARUSSATTI précise qu'il reste encore à planter environ 500 arbres et arbustes durant l'hiver.

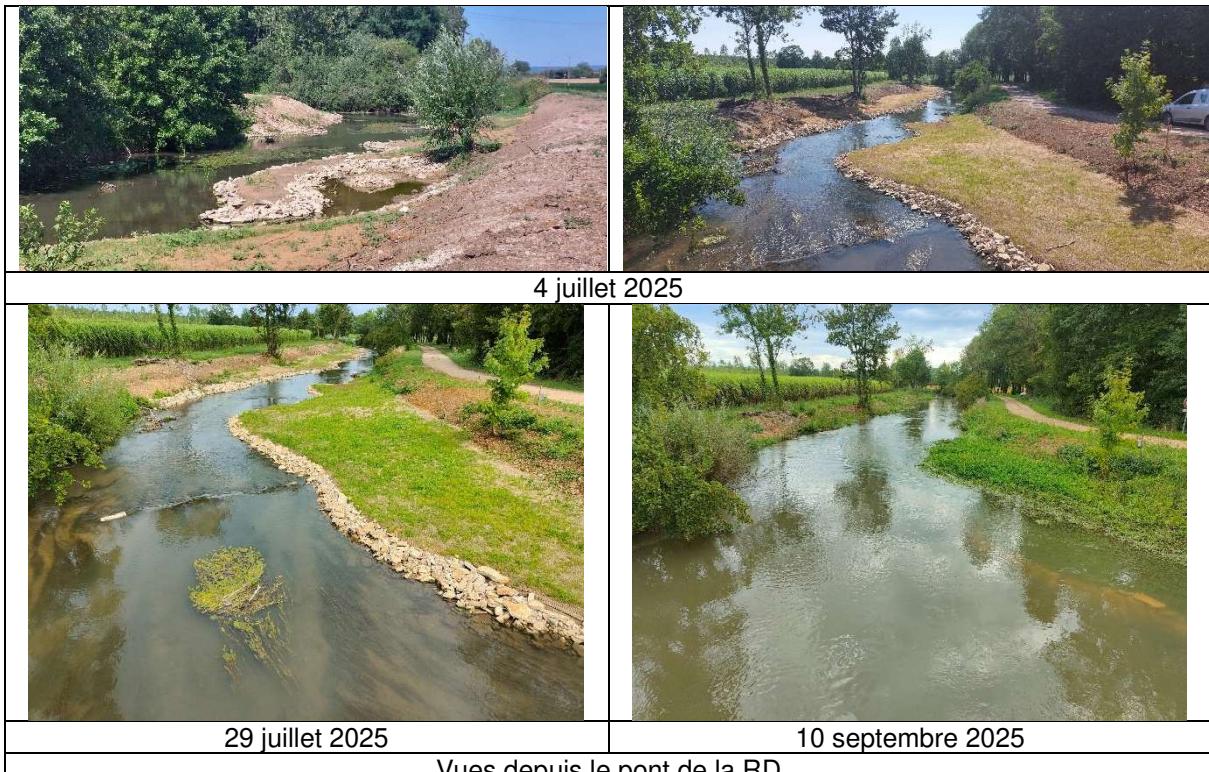
#### ii. Site de Bessey-lès-Cîteaux (T1 et T2) – Délibération 2025-13

Les dernières étapes du projet ont été :

- Organisation de la pêche de sauvegarde : 25 mai 2025 ;
- Début des travaux : 2 juin 2025 ;
- Fin des travaux : 7 juillet 2025

À l'instar du site amont, les travaux de plantation (environ 500 arbres), seront organisés dans les prochaines semaines.





Une visite a également été organisée sur site, pour les membres du bureau, le 29 juillet et a obtenu également l'adhésion de tous.

M BOILLIN Nicolas précise que l'aléa inondation est identique avant et après projet, dès lors où le lit de plein bord a été élargi. Une réunion sur le retour d'expérience est prévue à Bessey-lès-Côteaux, le 15 octobre prochain, avec les propriétaires riverains.

Suite au questionnement de M POULLOT, M BOILLIN Nicolas explique que les travaux sont subventionnés à 80% du montant HT.

Le Président propose qu'une délibération modificative sur le montant total soit prise afin de le faire coïncider le coût réellement engagé sur ce projet.

\*\*\*\*\*

Délibération 2025-13 : Travaux de restauration morphologique de la Vouge à Bessey-lès-Côteaux / Izeure (V2) – en complément de la délibération 2023-29

Le Président rappelle que le SBV (délibération 2023-29) a décidé d'engager les travaux de restauration morphologique de la Vouge à Bessey-lès-Côteaux / Izeure sur un linéaire de 1 000 ml répartis en deux tranches. Il explique que ces travaux sont financés à 80% de leurs montants HT, par l'AERMC, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Départemental de Côte d'Or.

Le Président explique que le plan de financement doit être revu à la hausse, en comparaison de l'estimatif initial.

Le plan de financement définitif sera le suivant :

	Coût €HT	AERM&C, CRBFC et CD21	SBV
Travaux de restauration morphologique des deux tranches (dont pêche de sauvegarde)	280 000	224 000	56 000
Maitrise d'œuvre			
Communication			
Temps de maitrise d'ouvrage du chargé de missions (45 jours)	9 000	5 000	4 500
<b>Total</b>	<b>289 000</b>	<b>229 000</b>	<b>60 000</b>

Le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- CONFIRME le nouveau plan de financement présenté ci -avant ;
- AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à cet objet.

i. Site d'Aubigny-en-Plaine / Brazey-en-Plaine / Magny-lès-Aubigny

M PARUSSATTI présente l'échéancier du projet de restauration de la Vouge :

- Attribution marché de DLE et de Moe : 28 mars 2025 ;
- Rédaction du DLE : 28 mai 2025 ;
- AP des travaux : 4 août 2025 ;
- AO des travaux : mi-octobre 2025 ;
- Choix de l'entreprise : fin novembre 2025 ;
- Début des travaux (traitement de la végétation) : janvier 2026 ;
- Début des travaux de la T1 (1seule rive) : avril 2026 ;
- Début des travaux de la T2 (deux rives) : mai 2026.

M COLLARDOT se dit satisfait de l'échéancier, notamment sur la date d'engagement des travaux au printemps.

b. Point sur les démarches en cours :

i. La Bièvre entre Marliens, Tart et Echigey

M PARUSSATTI précise qu'hormis le CHU (partie la plus aval), tous les riverains ont donné leur accord sur la réalisation de l'étude **et** des travaux. L'AO sur l'étude a été publié en août et se terminera le 14 octobre. Le choix du Bureau d'Études se fera à la suite.

ii. La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux

À l'instar du projet précédent, tous les riverains ont donné leur accord et l'AO se terminera également le 14 octobre 2025. Il est commun aux deux démarches, ce qui permettra, nous l'espérons, de réduire significativement les coûts unitaires.

iii. La Noire-Potte à Thorey-en-Plaine

Une avancée notable sur la démarche a été obtenue ce jour (29 septembre). L'ONF est en effet en accord total avec le projet envisagé par le SBV. Il permettra selon nos interlocuteurs de retrouver de l'humidité en forêt, qui souffre de la sécheresse depuis plusieurs années (dépérissement sylvicole).

Le Président se félicite de l'avancée de la démarche. Il précise qu'il n'y a plus qu'à obtenir l'autorisation des riverains situés juste en amont de la forêt domaniale. Après plusieurs demandes des membres du bureau, M BOILLIN Nicolas explique qu'en remettant la Noire Potte dans son talweg naturel, les inondations se feront dans la forêt et non plus dans les champs cultivés. Il est précisé que le fossé dans lequel se jette les eaux pluviales de Thorey-en-Plaine sera conservé et ne sera pas modifié dans le cadre de cette démarche.

M BUSQUIN précise que la partie aval de la forêt sera potentiellement concernée par la reconnaissance en tant que Réserve Biologique Intégrale (RBI), dans les prochains mois. Il dit qu'il se rapprochera rapidement des services de l'ONF, afin que ce projet ne bloque pas la remise du cours d'eau dans son talweg naturel. En effet, une RBI interdit généralement toute intrusion humaine, ce qui serait bloquant pour la réalisation des travaux.

Le Président demande à ce que M MAILLOTTE soit rapidement tenu au courant de l'avancée de la démarche, car il s'y était engagé lors de son rendez-vous de janvier dernier.

iv. Relevés et suivis des travaux

M PARUSSATTI présente les premiers résultats sur la physico-chimie des eaux de la Vouge à Gilly-lès-Cîteaux et Bessey-lès-Cîteaux / Izeure. Ils sont extrêmement prometteurs :

### À Gilly-lès-Cîteaux

Date : 10/09/2025 Après-midi	T(°C)	Sat O <sub>2</sub> (%)
Pont du Chemin du Meix Troupéau	13,33	86,8
Hangar Pascal Guillot	13,39	82,7
Méandre	13,59	89,2
Aval travaux dernière banquette	13,75	97,5



+ 12,3 % d'O<sub>2</sub>

### À Bessey-lès-Cîteaux / Izeure

Date : 19/08/2025 Matin	T(°C)	Sat O <sub>2</sub> (%)
Première banquette amont	20,97	51,1
Pré à chevaux	21,09	90,2
Fosse William	18,72	99,3
Dernière banquette aval	18,86	93,6



+ 83,2 % d'O<sub>2</sub>

M BOILLIN Nicolas tient à souligner que ces premiers résultats permettent de valider les démarches de résilience des milieux aquatiques vis-à-vis des effets du Changement Climatique.

### V. Zones Humides

#### c. Travaux 2025

M. BUSQUIN présente les photographies estivales des mares restaurées lors de l'hiver 2024.





M1 Charrey-sur-Saône - Août 2025

Elles sont toutes en eau.

Il présente un inventaire amphibien succinct des sites (plus celle de la Chocelle restaurées en 2023) :

- Grenouilles / Crapauds : bonnes populations ;
- Triton : bonnes populations ;
- Triton crêté : retrouvé sur 3 des 4 sites ;
- Sonneur à ventre jaune : non observé mais sans doute présent.

M BUSQUIN projette un film, montrant les animaux observés sur les mares restaurées par le SBV.



Le bureau félicite M. BUSQUIN du travail effectué, notamment sur la vidéo qui est particulièrement pédagogique. Il est demandé à ce que le film soit transmis à toutes les communes et élus du SBV.

d. ENS de la Plaine de Côteaux

M. BUSQUIN rappelle que l'ENS de la Plaine de Côteaux a été labellisé le 25 novembre 2024 par le CD21 et que son inauguration s'est faite le 30 juin 2025.

Il présente les actions envisagées par le bureau d'études :

- Marais de Poulot
  - o Réalisation d'une étude hydraulique du marais du Poulot
  - o Suivi des mares et entretiens des mares
  - o Maintien des ornières fonctionnelles en faveur du Sonneur à ventre jaune
- Ferme de Saule
  - o Prise de contact avec le propriétaire afin d'étudier les possibilités de mettre en place un marnage
  - o Broyage de la formation tous les trois à cinq ans par secteurs.
  - o Suivi des mares et entretiens des mares
  - o Maintien des ornières fonctionnelles en faveur du Sonneur à ventre jaune
- La Chocelle
  - o Suivi des mares et entretiens des mares
  - o Réalisation d'une étude de la fonctionnalité et de l'alimentation des marais de la Chocelle
- Zone d'Etangs
  - o Broyage de la formation tous les trois à cinq ans par secteurs.
  - o Prise de contact avec le propriétaire afin d'étudier les possibilités de mettre en place un marnage
  - o Suivi des mares et entretiens des mares
  - o Maintien des ornières fonctionnelles en faveur du Sonneur à ventre jaune

En complément, il est prévu des inventaires sur :

- Les habitats, flore, faune notamment avifaune et herpétofaune ;
- Les odonates et des lépidoptères ;
- Les gîtes et écoutes des chiroptères ;
- Les milieux aquatiques (ADNe) pour vérifier la présence de la Crossope aquatique ;
- Les bryophytes et les champignons ;

Et :

- La réalisation de sentiers d'interprétation ;
- La mise en place d'animations et de support éducatif ;
- La communication sur l'ENS
- La mise en place de panneaux informatifs à l'entrée des secteurs

e. Point sur la Mise à Jour de l'inventaire des ZH

L'inventaire est en cours, et grâce à des informations récentes obtenues de l'ONF, un nombre conséquent de petites mares inconnues à ce jour seront diagnostiquées. La fin de la phase terrain est prévue pour la fin d'année 2025.

## **VI. PAPI : Tille, Vouge et Ouche Etude ZEC Forêt de Cîteaux**

M. BOILLIN Nicolas dit que Pour rappel, le PEP (Programme d'Études Préalable) a reçu la validation de M. le Préfet le 12 mai 2025. C'est Léo PARUSSATTI qui est référent technique de la démarche.

Les deux démarches (Études ZEC Forêt de Cîteaux à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux et Gerland et ZEC Bois des vingt-Journaux à Esbarres et Brazey-en-Plaine) sont retardées, car nous attendons toujours le LIDAR HD (topographie) qui devrait être publié début 2026.

MM. PARUSSATTI et BUSQUIN rencontreront les représentants de l'ONF en novembre qui sont intervenus sur la restauration de la forêt de Chaux.

M BOILLIN Nicolas dit que le 5<sup>ème</sup> Copil du PAPI TVO s'est déroulé le 25 septembre à Fleurey-sur-Ouche.

## **VII. Etude prospective Tille, Vouge, Ouche et NDS**

M BOILLIN Nicolas précisent que les réunions du Copil du 1<sup>er</sup> juillet et des CLE le 7 juillet 2025 ont permis d'aborder les suites des PAO des quatre territoires. L'ensemble des axes a été jugé prioritaire et il a été envisagé l'embauche de 1 à 2 personnes pour **animer** et **communiquer** autour des 4 PAO à compter de 2026.

Une réunion entre les 4 syndicats (SBO, SITNA, SITIV et SBV) s'est déroulée le 18 septembre. Le principe a été acté des embauches a été acté. Le financement des postes serait de 70 à 80% et le restant à charge réparti entre les syndicats selon la même base que celui du PAPI (cad 80% du territoire et 20% de la population). La ville de Dijon propose de mettre à disposition des locaux à titre gratuit. Le restant à charge pour le SBV serait (hypothèse de 70% de cofinancement) d'environ 6 000€ pour une année pleine (hors 1<sup>ère</sup> année qui nécessite de l'investissement).

M MASSON explique qu'il a effectivement fait une démarche auprès de la ville de Dijon pour avoir des locaux mis à disposition gratuitement. C'est le SBO qui serait dans ce cas la structure porteuse de cette démarche. Il dit envisager une augmentation des appels de cotisations en 2026, afin de faire l'avance de trésorerie. M MASSON précise que les trois autres syndicats auront à délibérer avant la fin de l'année 2025. Il dit que les trois CLE et l'InterCLE auront aussi à se positionner sur ce projet.

M COLLARDOT proposera la signature de la convention lors du prochain conseil syndical et / ou du prochain bureau, ainsi qu'une augmentation de l'appel de cotisation, conséquemment à ces embauches.

Les membres du bureau demandent à bien cibler les candidatures, à être partie prenante de la sélection du personnel et à ce que l'encadrement technique se fasse en concertation entre les quatre syndicats.

### *Départ de M VERPILLOT*

## **VIII. Autres informations**

### a. Programmation 2026

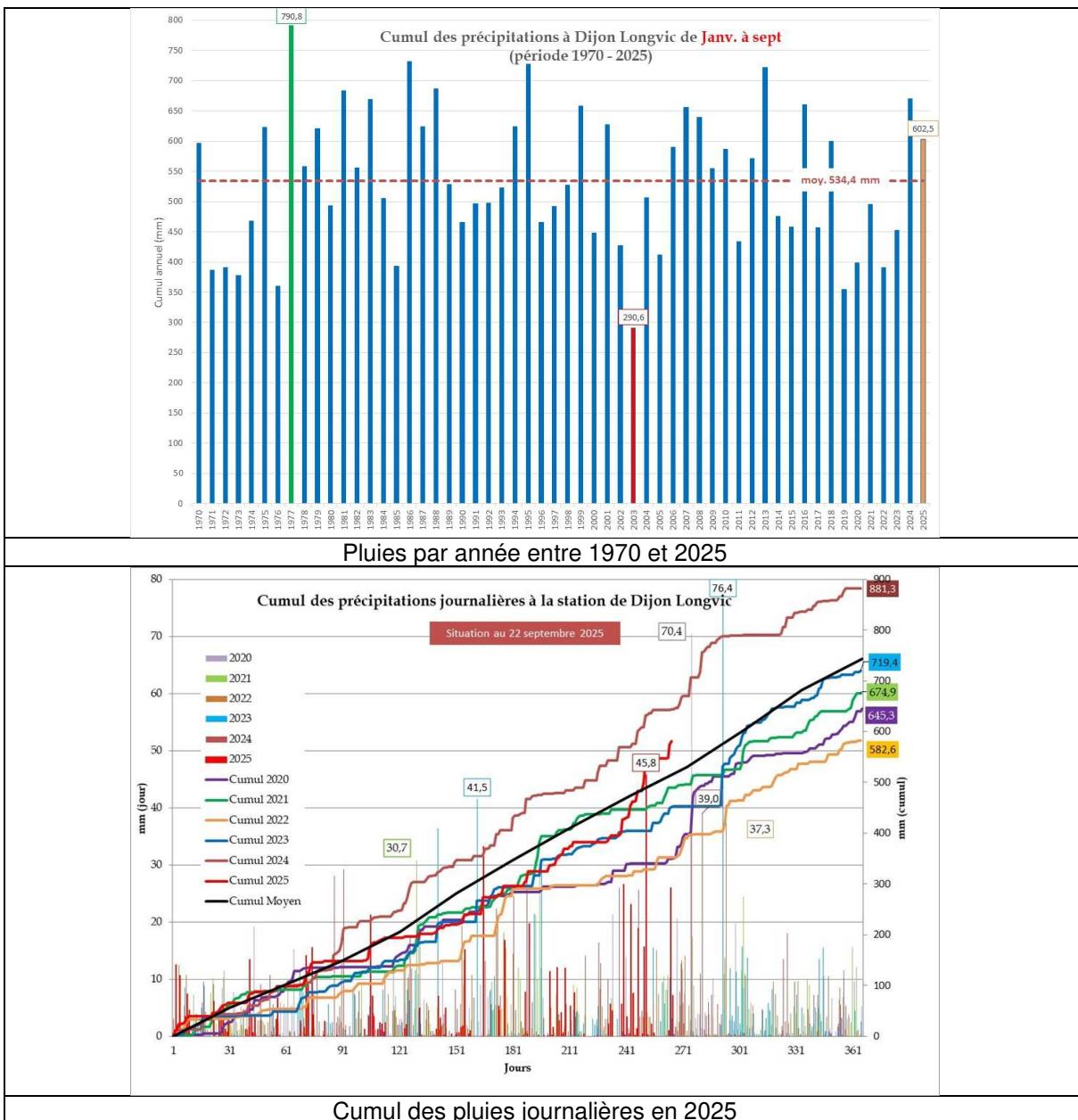
M BOILLIN présente un fichier ce qui peut être envisagé à mettre en œuvre dans la période 2026-2027. Le Président précise vouloir un retour sur ce document avant la fin du mois d'octobre dans le but de construire le budget 2026, le plus tôt possible. Il propose que le DOB se tienne lors du bureau de décembre 2025 et que le Budget Primitif 2026 soit adopté en février 2026 avant les élections municipales.

Le bureau valide cet échéancier et rappelle qu'il y aura vraisemblablement à prioriser (arbitrages) les actions afin de rester dans les limites budgétaires similaires aux années précédentes (hors animation PAO). Le Président pense que le nouveau conseil syndical, suite aux élections de mars 2026, ne sera pas installé avant juin 2026 et qu'il est ainsi de notre responsabilité de programmer les démarches pour toute l'année 2026.

### b. Climatologie, piézométrie et hydrologie

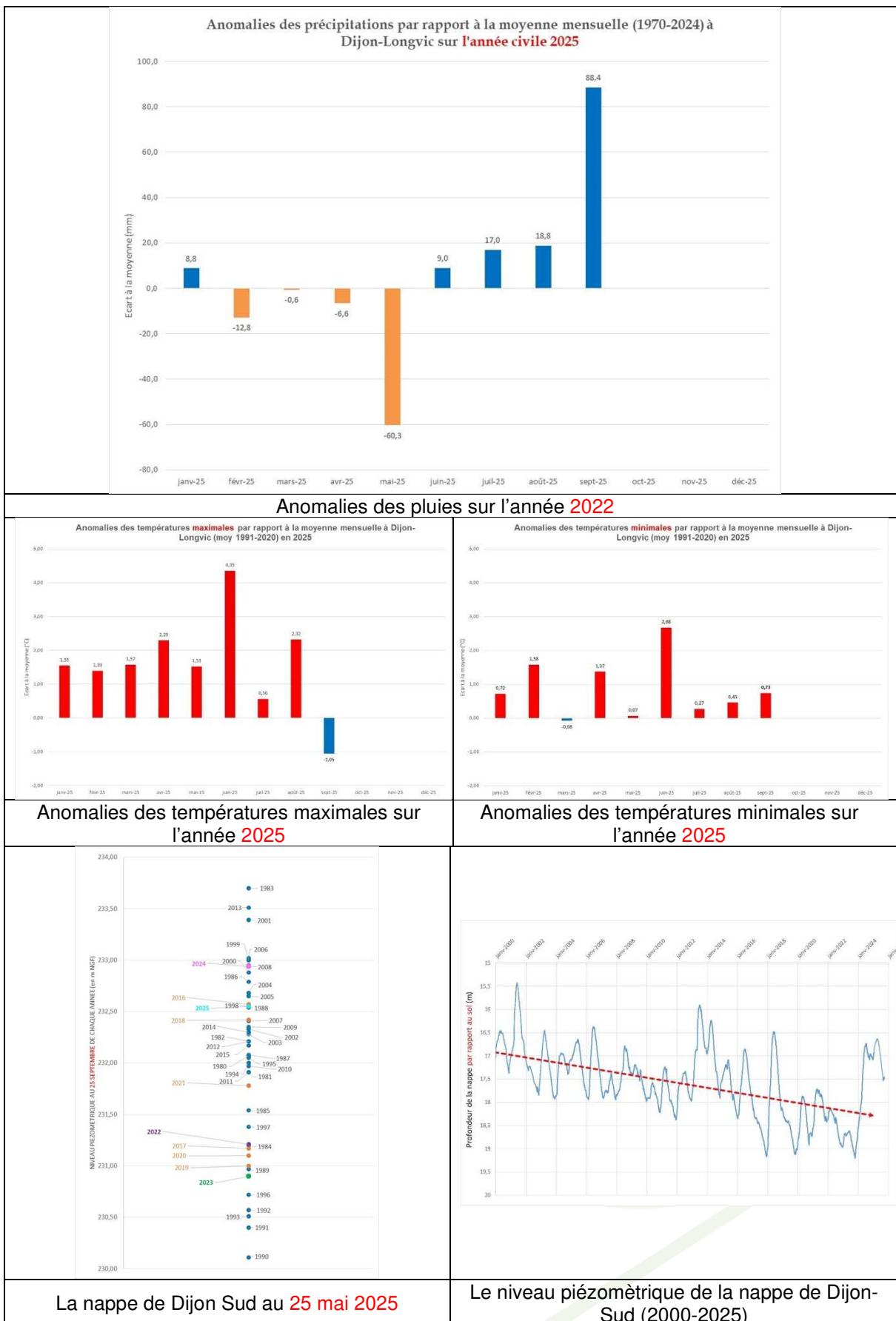
M. BOILLIN présente quelques chiffres sur 2025 :

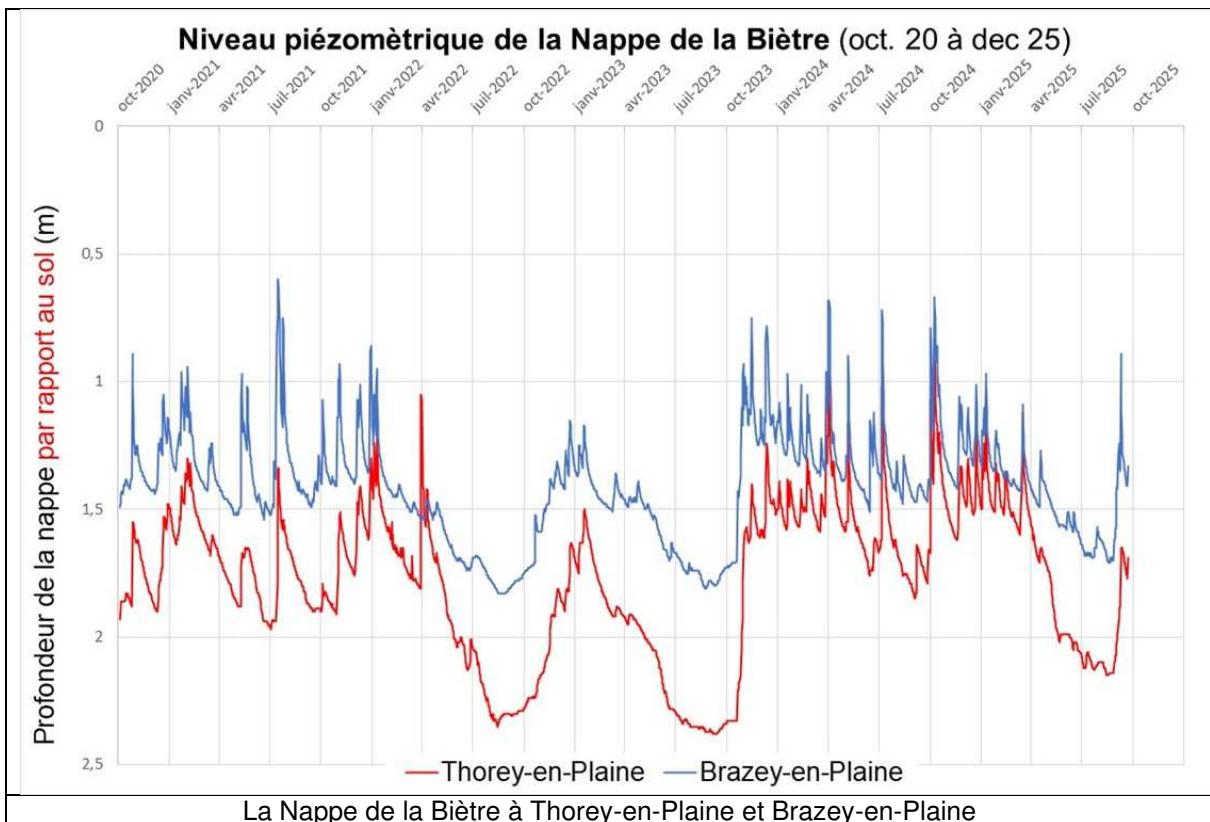
- Il a plu **602,5 mm** depuis le début d'année pour une moyenne de 534,4 mm soit un excédent de près de 13% ;
- Depuis le 26 août 2025, il a plu 207,4 mm ;
- Les températures minimales et maximales sont plus hautes que les moyennes depuis le début de l'année (~ 0,9 et 1,6°C) ;
- La vidange de la nappe de Dijon Sud semble terminée, suite aux pluies de fin août – début septembre ;
- Après une baisse marquée cet été, la nappe de la Bièvre est bien remontée ;



Syndicat du Bassin versant de la Vouge - 25 Avenue de la gare 21220 Gevrey-Chambertin

📞 03 80 51 83 23 📩 bassinvouge@orange.fr 🌐 syndicat.bassin.vouge 🌐 www.bassinvouge.com

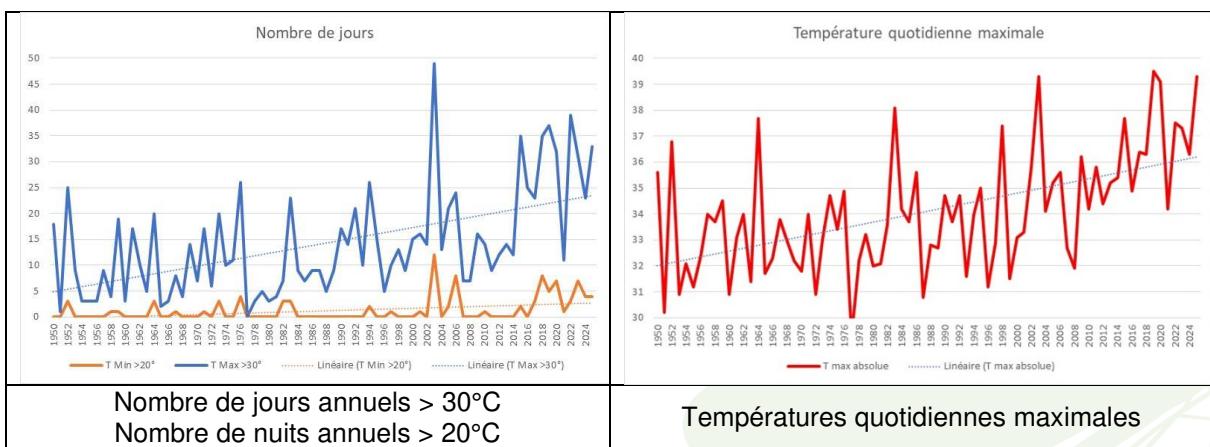




La tendance climatique à trois mois (septembre 2025 – décembre 2025) envisage une période nettement plus chaude que la moyenne interannuelle.

M BOILLIN Nicolas explique avoir obtenu les données climatiques sur les stations de Côte d'Or entre 1950 et 2025. À Dijon-Longvic, une première analyse montre que sur cette période :

- Le nombre de jours annuel de plus de 30°C est passé en moyenne de 5 à 25 ;
- Le nombre de nuits annuel de plus de 20°C est passé en moyenne de 0 à 5 ;
- La température maximale annuelle est passée en moyenne de 32°C à 36°C.



L'analyse des températures depuis 1950 fait beaucoup réagir les élus. Il est demandé que soit transmis ces nouveaux indicateurs aux communes et EPCI du bassin versant de la Vouge. Le bureau demande que soit également analyser les températures les plus froides de l'année.

Départ de MM MORELLE et LEFEVRE

c. Actualisation des EVP du bassin de la Vouge et de la Nappe de Dijon Sud – Délibération 2025-14

L'appel d'offre de l'actualisation des EVP s'est terminé le 4 juillet 2025. Une seule offre a été déposée et est au-dessus de l'estimatif initial. Le Président propose d'ajuster la délibération.

\*\*\*\*\*

Délibération 2025-14 : Étude d'actualisation des EVP du Bassin de la Vouge et de la Nappe de Dijon Sud en complément de la délibération 2025-01

Le Président explique que l'appel d'offre de l'actualisation des Études Volumes Prélevables du Bassin de la Vouge et de la Nappe de Dijon Sud, a dépassé l'estimatif initial.

Il propose ainsi le nouveau plan de financement suivant :

	Coût TTC	AERM&C	CRBFC	SBV / Inter CLE
Actualisation EVP	145 000 €	72 500 €	43 500 €	29 000 €

Le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- CONFIRME le nouveau plan de financement présenté ci -avant ;
- AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à cet objet.

*Départ de M LOVICH*

d. Traitement de l'aléa inondation à Gilly-lès-Cîteaux (Moulin Civri et Château de Gilly-lès-Cîteaux)

M BOILLIN Nicolas rappelle que les travaux d'extraction du tuf se sont déroulés le 21 mai, et que la baisse du niveau d'eau a été particulièrement significative (~ 20 à 30 cm). Il dit qu'environ 65 mm sont tombés sur le secteur en deux jours (les 7 et 8 septembre derniers), notamment 50 mm pour la seule journée du 8 septembre et que les conséquences observables sont les suivantes :

- Point positif : aucun débordement ce qui nous amène à penser que les travaux donnent satisfaction et sont conformes à ce qui avait été envisagé !
- Points négatifs : les vannes sont restées fermées (pas ou manque d'anticipation des propriétaires). Il y a deux conséquences à cette absence de manipulation
  - aléa de débordement de la Vouge accentuée
  - accumulation de tufs et de sédiment importante alors qu'ils auraient dû être évacué naturellement.

Suite à deux réunions le 18 septembre dernier, dont l'une avec M le Sous-Préfet de Beaune en conseil municipal, la signature d'une convention entre la SCI Venon, la Mairie de Gilly-lès-Cîteaux et SBV devrait permettre d'encadrer les droits et devoirs de chacun, notamment pour ce qui relève de la manipulation des ouvrages. Par ailleurs, les propriétaires du Château de Gilly-lès-Cîteaux, ont aussi obtenu l'autorisation de retirer le tuf dans leur propriété, ce qui est actuellement en cours.

M. COLLARDOT précise que M le Sous-Préfet a rappelé fermement les obligations de chacun et pense qu'une convention à signer entre les propriétaires, la commune de Gilly-lès-Cîteaux et le SBV pourrait permettre une meilleure gestion de l'aléa inondation.

M. MASSON s'inquiète du risque juridique qui pourrait être soulevé en cas d'inondation sur le SBV. Mme ZITO et M. POULLOT partage cet avis. Le Président précise que la convention sera relue par les services de la DDT avant signature.

e. Démarche de restauration du Milleraie à Saulon-la-Chapelle

Les travaux de retrait de la buse devraient se faire dans les prochaines semaines. Le SBV accompagnera la démarche, sans être le maître d'ouvrage

f. Démarche de restauration (envasement) du canal de la Cent Fonts

Le Président précise que le SBV a été convié à participer à une réunion, sous l'égide du Sous-Préfet, pour identifier les pistes de travail. Il dit que l'étude de réduction du ruissellement de la Côte Viticole (dans le cadre du PAPI TVO) prendra en compte cette problématique. Une réunion toujours sous le patronage du Sous-Préfet, avec les différents intervenants autour du canal, sera organisée dans les

prochaines semaines. Elle servira à faire un point exhaustif de ce qui peut être envisagé à court et moyen terme.

M POULLOT précise que c'est bien M. le Sous-Préfet qui sera à l'initiative de l'invitation.

g. Autres informations & questions diverses

- La CLE de la Vouge se tiendra le 10 octobre à Longecourt-en-Plaine ;
- Le SBV va accueillir deux stagiaires dans les prochains mois ;
- Il pourrait être envisagé de réduire le nombre de délégués actuellement au SBV (35), afin d'une mise en place effective après les élections municipales de mars 2026, dans le but d'avoir plus facilement le quorum. Actuellement, il y a 13 délégués de la CCGC&NSG, 11 de DM, 6 de la CCPD, 4 de la CCRS et 1 délégué communal ;
- La comptabilité du SBV sera transférée à la SGC de Nuits-Saint-Georges à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- Le prochain CS se tiendra le 24 novembre 2025
- Le dernier bureau le 8 décembre 2025

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h55, puis invite les membres du bureau à partager le verre de l'amitié. Il remercie le personnel pour leur présentation.

